

BIBLIOGRAPHIE

Un livre nécessaire et opportun

Qui de nos confrères n'a pas lu dans la *Semaine Religieuse de Québec*, avec le plus vif intérêt, la série d'articles sur le *Nouveau Code de Droit Canonique et la Théologie morale* dus à la plume aussi docte que sûre de M. l'abbé C.-N. Gariépy, Docteur en Théologie et Professeur de théologie morale à l'Université Laval de Québec? Le désir de voir réunis en un volume ces commentaires autorisés était dans le cœur de tous les prêtres. A la grande joie de tous ce volume vient de paraître. Grâce en soient rendues à son éminent auteur. Ce livre de haute valeur était nécessaire et opportun. En effet, ainsi qu'il écrivait à l'auteur, dans sa lettre-préface, S. G. Mgr Roy, de nombreuses et importantes modifications ont été apportées par le nouveau code dans la théologie morale. Suffisait-il, pour les discerner et en bien saisir la portée pratique, d'une lecture rapide et superficielle de la nouvelle législation? Non. Il fallait au commentateur, avec une science aussi vaste que profonde de toute la théologie morale, une longue pratique des questions de droit ecclésiastique. Or M. l'abbé Gariépy qui possède à un haut degré ces deux qualités maîtresses y a ajouté en plus dans le mode d'interprétation et dans l'exposé des raisons à l'appui cette belle clarté qui se retrouve dans tous ses écrits. Pour ces motifs et pour d'autres encore, nous n'hésitons pas à dire que le livre "*Nouveau Code de Droit canonique et Théologie morale*", possède une supériorité sans rivale. Il faudrait que tout prêtre en eût un exemplaire, qu'il l'étudiât avec soin afin de s'en faire un "guide bienfaisant et sûr".

La RÉDACTION.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1903)

Nous prions nos Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **2000** à **2400** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.